



Compagnie d'Arc de Vernon

Tradition, Initiation, Loisir, Compétition



Fondée le 28 janvier 1960

N° préfecture 3027

J.O. du 03/03/1960

N° agrément Jeunesse et Sports 170 101

N° F.F.T.A. 0927046

Siège : Mairie de Vernon

e-mail : cavernon27@gmail.com

Site : www.cavernon27.fr

Samedi 02 et Dimanche 03 FEVRIER 2019



Championnat de l'Eure de tir en salle individuel Adultes arc classique, arc nu et arc à poulies.

Sélectif pour les championnats du CRNTA et de France.

Chers amis archers,

Le comité départemental de tir à l'arc de l'Eure et la Compagnie d'Arc de Vernon vous invitent à participer au championnat de l'Eure de tir en salle 2 x 18 m au Gymnase ARIANE situé rue de l'Industrie à Vernon. (Coordonnées GPS : N 49° 5' 4" – E 1° 28' 15").

Horaires des tirs

	Catégories	Ouverture du greffe inspection du matériel	Echauffement sur cibles	Tir de qualification Rythme AB/CD
Samedi 02 Après-midi	<u>Arc à poulies</u> F - H : S1-S2-S3	12h30 – 13h-15	13h15 – 13h55	14h00
	<u>Arc nus</u> F – H	Duels -> 1 heure après la fin du tir de qualification		
		Cérémonie des podiums vers 21h00		
Dimanche 03	Catégories	Ouverture du greffe inspection du matériel	Echauffement sur cibles	Tir de qualification Rythme AB/CD
	<u>Arc classique</u> F – H : S1-S2-S3	08h30 – 09h15	09h15 – 09h55	10h00
		Duels -> 1 heure après la fin du tir de qualification		
		Cérémonie des podiums vers 17h00		

Arbitre responsable : Madame Evelyne LECLERC

Les tirs qualificatifs et les finales se tirent sur blasons TRISPOTS de 40 pour toutes les catégories. Les catégories comportant moins de 4 archers seront classées sur le résultat du tir de qualification. Pour les phases finales, une volée d'essai sera tirée avant le premier tour.

Récompenses : Aux trois premiers de chaque catégorie. Seuls les archers ayant effectués au moins trois concours sélectifs sur la saison en cours à la date du 21 janvier 2019 pourront participer aux phases finales.

Inscriptions : toutes catégories : 8 € - Pas de quota : 56 places maximum par départ.

Règlement à établir à l'ordre de la Compagnie d'arc de Vernon et à adresser à :
Mme Patricia BUREAU - 5, Rue cour d'orange - 27920 St Etienne sous Bailleul.
Adresse mail : cavernon27@gmail.com

Limite des inscriptions : 23 janvier 2019.

Informations

Licence et certificat médical selon la réglementation FFTA exigés au greffe.

Le règlement est calqué sur celui du CRNTA :

Cf -> https://www.tiralarc-normandie.fr/uploads/1001/Championnats_regionaux_individuels_salle_v3.pdf

Tenue blanche ou de club et chaussures de sport obligatoires.

Pour les accompagnateurs, **chaussures de sport obligatoires**.

Boissons, gâteaux, sandwiches sur place.

